



Augmentation des charges

Par coraline69

je me tourne vers vous car notre proprietaire nous à fait parvenir un courrier nous indiquants qu'elle nous augmentais nos charges sans aucun justificatif de sa part. Elle as fait mettre des palissade dernièrement et nous pensons qu'elle nous l'es fait payer: as-t elle le droit? Nous pensons également qu'elle nous fait payer l'entretien du jardin commun as-t elle le droit? Tous les locataires comptent faire un courrier avec AR pour demander des justificatif, lesquels doit-on demander ? Si toute fois nous n'avions pas de réponse de sa part, nous sommes prêt à faire un arret de prélèvement avons nous le droit? Davance merci pour votre réponse URGENT